



Assemblée générale de l'AFEA
Vendredi 6 octobre 2017
15h 30 à 17h30
Grand Amphithéâtre de l'Institut du Monde Anglophone
Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3
5 rue de l'École de Médecine

L'assemblée générale est ouverte à 13h35 par Nathalie Caron, président de l'AFEA, devant une cinquantaine de collègues.

- Mot de la présidente et informations générales

Nathalie Caron explique que le nouveau format de l'assemblée générale, par rapport à celui des années précédentes, vise principalement à éviter les redites, à organiser des discussions collectives afin de lancer des pistes de réflexion et à faire de cette réunion de rentrée un vrai moment d'échanges.

Elle annonce dans un premier temps les règles pour le prix de thèse mis en place pour célébrer les 50 ans de l'AFEA et 70 ans de la commission Fulbright.

Objet

Le prix est mis en place à l'occasion de la célébration des 50 ans de l'AFEA et des 70 ans de la commission Fulbright (prix attribué en 2018 pour les thèses soutenues en 2017 et en 2019 pour les thèses soutenues en 2018).

Il est destiné à aider un/e jeune chercheur/e à publier sa thèse. Il complète l'offre déjà proposée par l'AFEA et la collection AFEA/Americana, et doit permettre à l'auteur/e de choisir un éditeur en fonction d'un lectorat visé, ou encore de publier son travail de recherche en anglais.

Il vise à contribuer à la valorisation du doctorat, à consolider les liens entre l'AFEA et la commission Fulbright ; il s'inscrit dans la logique de diffusion du travail fait au retour des séjours financés par la commission Fulbright et ses partenaires.

Le prix

Le prix sera appelé Prix AFEA-Fulbright ou Fulbright-AFEA Prize.

Le prix sera remis lors de l'AG de rentrée de l'AFEA en 2018 et en 2019. Il sera éventuellement reconduit.

Le prix sera accompagné d'une réserve de 2500€ (1500€ attribué par la commission Fulbright, 1000€ par l'AFEA) ; en acceptant le prix, le/la lauréat/e s'engage à chercher à publier sa thèse.

L'AFEA propose un accompagnement éditorial, notamment pour la recherche d'un éditeur. Le financement est mis à disposition pour deux ans. Un bilan sera réclamé à la fin de la première année. Au-delà des deux ans, le financement ne sera plus disponible. Cela signifie qu'il n'y aura pas de remise de chèque lors de l'attribution du prix. Le prix sera cependant matérialisé par un objet ou une carte.

Lors de la remise du prix, deux brèves allocutions seront prononcées, l'une par un membre du bureau de l'AFEA, l'autre par un membre de la commission Fulbright, notamment son directeur.

Candidater

Les candidatures seront spontanées ; tout nouveau docteur membre de l'AFEA, ayant soutenu sa thèse dans une université française en 2017 ou 2018 pourra candidater. Les candidatures devront être adressées avant le 20 janvier 2018 et 2019. Chaque candidature devra être accompagnée de deux lettres de soutien (dont celle de la personne ayant dirigé la thèse ou d'un membre du jury ; l'autre personne devant être une personne extérieure au jury), du rapport de soutenance et d'une lettre de motivation. Après vérification que les requis sont bien là (thèse soutenue en France l'année précédente ; adhésion à l'AFEA) et réception de l'email de l'autorisation à candidater, deux thèses imprimées seront ensuite directement adressées par le ou la candidat/e aux personnes chargées de rédiger un rapport.

Le jury

Le jury sera constitué :

- de 2 membres du CA de la commission Fulbright, en l'occurrence Andrew Diamond et Vincent Michelot
- du bureau de l'AFEA étendu aux présidents d'honneurs, responsables des revues et des doctoriales.

Deux rapports seront rédigés : l'un par l'un des membres du jury (en fonction de sa spécialité) ; l'autre par un membre externe au jury, membre de l'AFEA ou alumni Fulbright. Le bureau se réserve le droit de faire appel à un rapporteur hors AFEA et Fulbright en cas de nécessité.

La répartition sera sous la responsabilité de la vice présidente chargée de la recherche, Sylvie Bauer.

Le jury veillera scrupuleusement à ce que la procédure ne soit gênée par aucun conflit d'intérêt. Ne pourront participer au processus de sélection que les membres du bureau qui ne seront pas concernés par les candidatures – autrement dit, les directeurs/trices de thèse des candidats, s'ils font partie du bureau, n'interviendront pas dans les décisions. Cela concerne aussi la vice-présidente chargée de la recherche ainsi que les deux membres du CA de la Commission Fulbright.

Nathalie Caron rappelle que le film documentaire réalisé à l'occasion des 50 ans de l'association, *At Fifty Ever Alert*, est en ligne sur le site de l'AFEA et sur la page Facebook. Pour l'instant, il est disponible en basse définition sur la plateforme Vimeo. Il est encore possible de faire évoluer le film, en le complétant, par exemple, avec d'autres images d'archive que pourraient fournir les membres de l'AFEA (à envoyer à Nathalie Caron et à Sébastien Mort).

Nathalie Caron annonce que le GALET va reprendre ses activités prochainement et qu'un rendez-vous au ministère va être demandé. Cette réunion est prévue le 16 mars.

Zachary Baqué résume l'avancée de l'organisation du congrès 2018 à Nice. Les organisatrices locales présentes (Anne-Catherine Bascoul, Karine Hildenbrand, Béatrix Pernelle) ont travaillé ardemment à l'organisation du congrès. Les responsables scientifiques (Emmanuelle Delanoë-Brun, Paul Schor, Anne Ullmo) ont reçu une vingtaine

de propositions d'atelier, qui seront mises en ligne prochainement. Les propositions de communications seront à envoyer en janvier.

Il est rappelé que les communicants et les responsables d'atelier doivent impérativement être membres de l'AFEA, à l'exception des intervenants étrangers (et éventuellement sur autorisation dans des cas bien précis), et qu'ils doivent s'acquitter des frais d'inscription.

Tous les organisateurs sont applaudis pour leur travail.

Béatrix Pernelle encourage tous les participants à réserver le plus tôt possible une chambre d'hôtel et un billet d'avion ou de train. Si les prix varient peu pour les chambres d'hôtel (Booking.com donne une moyenne de 70€ la nuitée), leur disponibilité dépend fortement de la période. Pour les déplacements, plus tôt le billet sera pris, moins cher sera son prix. Elle ajoute que l'inscription au congrès se fera exclusivement par carte bleue sur le site Internet dédié au congrès. Les espèces et les chèques ne seront pas acceptés.

Nathalie Caron renouvelle l'appel à thème et à lieu pour le congrès 2019. Les propositions doivent parvenir au bureau au plus tard le 10 janvier 2018.

- **Hommage à Maurice Gonnaud**

Maurice Gonnaud, décédé dans la nuit du 15 au 16 août 2016, a été le 2^e président de l'association. Jacques Pothier, retenu par des obligations familiales, ne peut lire l'hommage prévu, mais il se souvient de l'approche pédagogique de Maurice Gonnaud.

Nathalie Caron lit l'hommage rendu par Yves Carlet cet été, déjà envoyé sur la liste de diffusion.

Maurice Gonnaud nous a quittés. Tous ceux qui l'ont connu, qui ont travaillé sous sa direction, ou qui ont collaboré avec lui ont pu apprécier son intelligence — qui était restée aussi vive ces dernières années —, sa droiture, son sens de l'écoute et du dialogue. Il faut imaginer, pour comprendre son legs aux études américaines, l'époque où les œuvres d'Emerson n'étaient que très partiellement publiées. Sa thèse a comblé ce vide, qui était aussi large aux Etats-Unis qu'en Europe. Elle compte toujours parmi les ouvrages sur le transcendantalisme qui font autorité. Son influence ne se limitait pas à ses travaux de recherche : il a laissé le souvenir, après les années passées à présider l'AFEA, puis l'EAAS, d'un homme ouvert, dont l'urbanité cachait souvent des convictions très fermes. Ses anciens thésards, dont je suis, sont souvent devenus ses amis, et l'ont retrouvé pour des conversations chaleureuses, toujours éclairantes, qu'il s'agisse des études américaines ou de la vie politique, qu'il suivait toujours avec le même intérêt. Maurice Gonnaud était ce que l'on appelait naguère un honnête homme.

Yves Carlet

- **Elections**

Nathalie Caron remercie les trois membres de l'AFEA dont le mandat arrive à échéance : Emmeline Gros, responsable de la messagerie, Yves Figueiredo, rédacteur en chef de *Transatlantica* pour la civilisation, et Françoise Palleau-Papin, responsable des doctoriales en littérature, sont chaleureusement remerciés et applaudis pour tout leur travail et investissement.

Après que les trois candidatures ont été présentées, l'assemblée générale procède au vote.

Pour la responsabilité de la messagerie : Candidature de Marie Bouchet.

- 48 OUI
- 1 ne participe pas au vote
- 1 bulletin blanc

Marie Bouchet est élue responsable de la messagerie.

Pour les doctoriales en littérature : Candidature d'Anne Ullmo.

- 50 OUI

Anne Ullmo est élue responsable des doctoriales en littérature.

Pour la rédaction en chef de *Transtlantica* en civilisation : Candidature de Guillaume Marche.

- 50 OUI

Guillaume Marche est élu rédacteur en chef de *Transatlantica* pour la civilisation.

- **Tables rondes**

L'assemblée générale se poursuit par deux tables rondes (sur l'avenir de la profession et sur les disciplines au concours) dont les comptes-rendus seront envoyés séparément.

- **Prix de la recherche**

Le prix de la recherche AFEA/SAES est remis à Xavier Guidicelli pour son ouvrage *Portraits de Dorian Gray. Le texte, le livre, l'image*. (Presses Universitaires de Paris Sorbonne). Son éloge est lu par Emily Eells. La remise du prix est suivie par un cocktail.

Compte-rendu rédigé par Zachary Baqué, Secrétaire général de l'AFEA.